

## Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes  
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



# Le Québec en mal de diaspora ? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne

Michel Bock

Numéro 33, automne 2020

Le Québec acadien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1091807ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1091807ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bock, M. (2020). Le Québec en mal de diaspora ? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne. *Port Acadie*, (33), 63–98. <https://doi.org/10.7202/1091807ar>

Résumé de l'article

Cet article propose une analyse de la place qu'occupe l'Acadie dans l'oeuvre et la pensée du prêtre-historien Lionel Groulx, un des intellectuels nationalistes les plus influents du Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Nous soutenons que l'Acadie a toujours lancé un défi conceptuel significatif au nationalisme groulxiste, lequel était fondé sur une conception traditionaliste et providentialiste de la nation canadienne-française et visait, par conséquent, à consolider la conscience « métropolitaine » du Québec dans ses rapports avec les « minorités françaises » du pays et du continent, définies en termes « diasporiques ». Or, l'Acadie ayant construit sa propre identité narrative, distincte de celle du Canada français, les efforts de rapprochement « national » de Groulx y connurent moins de succès que dans les autres parties de l'Amérique française. Si Groulx reconnaissait volontiers que le Québec n'était pas, au sens strict, l'État « parent » de l'Acadie, dont il acceptait le particularisme national sans grande difficulté, il était moins disposé, en revanche, à accepter que ce particularisme fit obstacle à la solidarité transfrontalière dont dépendait, à ses yeux, la réalisation du destin temporel et spirituel de l'« Amérique française ». Par l'entremise de Groulx, c'est la complexité et l'ambiguïté du regard que posait le Québec sur l'Acadie avant la Révolution tranquille des années 1960 qu'il s'agit de problématiser.

# Le Québec en mal de diaspora ?

## Lionel Groulx face à l'altérité acadienne

Michel Bock  
Université d'Ottawa

### Résumé

Cet article propose une analyse de la place qu'occupe l'Acadie dans l'œuvre et la pensée du prêtre-historien Lionel Groulx, un des intellectuels nationalistes les plus influents du Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Nous soutenons que l'Acadie a toujours lancé un défi conceptuel significatif au nationalisme groulxiste, lequel était fondé sur une conception traditionaliste et providentialiste de la nation canadienne-française et visait, par conséquent, à consolider la conscience « métropolitaine » du Québec dans ses rapports avec les « minorités françaises » du pays et du continent, définies en termes « diasporiques ». Or, l'Acadie ayant construit sa propre identité narrative, distincte de celle du Canada français, les efforts de rapprochement « national » de Groulx y connurent moins de succès que dans les autres parties de l'Amérique française. Si Groulx reconnaissait volontiers que le Québec n'était pas, au sens strict, l'État « parent » de l'Acadie, dont il acceptait le particularisme national sans grande difficulté, il était moins disposé, en revanche, à accepter que ce particularisme fût obstacle à la solidarité transfrontalière dont dépendait, à ses yeux, la réalisation du destin temporel et spirituel de l'« Amérique française ». Par l'entremise de Groulx, c'est la complexité et l'ambiguïté du regard que posait le Québec sur l'Acadie avant la Révolution tranquille des années 1960 qu'il s'agit de problématiser.

### Abstract

*This article offers an analysis of the place held by Acadia in the ideology of priest-historian Lionel Groulx, one of Québec's most influential nationalist thinkers during the first half of the twentieth century. Acadia always represented a significant conceptual challenge for Groulxist ideology, which defined the French-Canadian nation in traditionalist and providentialist terms, while attempting to consolidate Québec's "metropolitan" consciousness in its dealings with French minorities, defined in "diasporic" terms, elsewhere in Canada and in North America. However, since Acadia had constructed a specific narrative identity distinct from that of French Canada, Groulx's efforts in fostering closer ties among all French-language communities had less success there than in other parts of "French America." Though Groulx readily recognized Acadians' national distinctiveness, along with the fact that Québec was not their "parent" state in the strictest sense, he was, however, less willing to tolerate that this specificity become an obstacle to the transborder solidarity upon which depended, in his view, "French America"'s temporal and spiritual fate. Through Groulx, this paper thus attempts to better understand the complexity and ambiguity of Québec's relationship with Acadia prior to the Quiet Revolution of the 1960s.*

**Mots clés**

Nationalisme transfrontalier, identités narratives, Acadie, Canada français, Québec, francophonie nord-américaine, Lionel Groulx

**Keywords**

*Transborder nationalism, narrative identities, Acadia, French Canada, Québec, North American francophonie, Lionel Groulx*

Dans *Quand la nation débordait les frontières*, ouvrage issu de mes recherches doctorales, j'ai vu dans l'œuvre de Lionel Groulx un témoignage d'une rare éloquence sur la problématique des relations entre le Québec et les minorités « françaises », comme on les appelait alors, et de leur évolution<sup>1</sup>. L'exercice me permit de pénétrer au cœur de l'expérience diasporique séculaire de la « nation canadienne-française » et d'en saisir, sur le plan conceptuel et référentiel, aussi bien les postulats que les conditions d'émergence. Il me permit aussi de mieux apercevoir les facteurs qui avaient contribué sinon au déclin définitif du nationalisme transfrontalier, du moins à ce que certains acteurs l'eussent remis en cause, parfois radicalement, dans le contexte de la Révolution tranquille. L'historiographie me montra que la question des rapports entre la « diaspora » et le mouvement nationaliste canadien-français du Québec avait fait l'objet d'études peu nombreuses et souvent superficielles<sup>2</sup>. Dans la très grande majorité des cas, l'on présentait Groulx comme une sorte de protonationaliste « québécois » qui aurait tantôt ignoré les minorités françaises (dont les Acadiens), tantôt activement favorisé leur abandon par le Québec. Je me suis appliqué à démontrer le caractère anachronique et présentiste de cette approche qui me

1 Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 454 p.

2 Sur les relations entre le Québec et l'Acadie, l'on consultera cependant les travaux de Fernand Harvey : Fernand Harvey, « Les relations culturelles Québec – Acadie. Analyse d'une mutation », dans *Les Cahiers des Dix*, n° 53, 1999, p. 235-250 ; Fernand Harvey, « Les historiens canadiens-français et l'Acadie, 1859-1960 », dans *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, sous la direction de Fernand Harvey et Gérard Beaulieu, [s.l.], Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, 2000, p. 19-48.

semblait procéder d'une volonté de transposer dans le passé du Québec une conception de la nation et du nationalisme qui lui était étrangère. Ne cherchait-on pas, me demandai-je, à effacer pour mieux le « québécoiser » le passé canadien-français du Québec, un passé qui en dérange certains et qui heurte parfois de plein front les sensibilités des modernes et des postmodernes que nous sommes devenus ? Mes recherches me révélèrent plutôt un Groulx absolument solidaire des minorités françaises, du début à la fin de sa carrière d'historien, de polémiste, de prêtre, d'éditeur et de romancier, un Groulx qui, sans faire preuve de complaisance à leur endroit, savait, en revanche, se montrer impitoyable envers ceux qui préconisaient que le Québec les larguât. En dernière analyse, l'exercice me permit de mieux comprendre le rapport qu'entretenait le Québec non seulement avec la diaspora, mais aussi avec lui-même.

Lionel Groulx était un penseur traditionaliste qui définissait la nation canadienne-française comme une communauté de langue, de culture, de mémoire et de foi. Si les communautés francophones du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest, voire de la Nouvelle-Angleterre en faisaient clairement partie, les Acadiens, qui n'étaient ni des Canadiens français ni tout à fait des étrangers, ont toujours posé, en revanche, un défi substantiel à sa conception de la nation ainsi qu'une limite à son action militante. Pourtant, les Acadiens ne partageaient-ils pas, en gros, les mêmes caractéristiques culturelles et religieuses ? Ne constituaient-ils pas un peuple catholique et de langue française pouvant faire remonter sa genèse à la Nouvelle-France ? N'étaient-ils pas, au même titre que les Canadiens français, des soldats engagés dans le combat pour la survivance de la « civilisation » française et catholique en Amérique du Nord ? N'étaient-ils pas un peu canadiens-français, après tout ? C'est justement ce *parallélisme* de l'expérience acadienne qui, paradoxalement, posait problème. Les Acadiens, aussi semblables aux Canadiens français qu'ils fussent, avaient connu une expérience historique parallèle, donc distincte, *a fortiori* après la cession définitive de l'Acadie aux Anglais en 1713. Surtout, ils avaient

œuvré activement et sciemment à l'élaboration d'une conscience historique autonome que l'on ne pouvait simplement subsumer, comprit l'abbé Groulx, sous la référence canadienne-française.

Mes recherches m'autorisèrent à conclure que l'œuvre de Groulx et sa position face à la diaspora étaient, dans l'ensemble, cohérentes, intelligibles et relativement constantes, pour peu que l'on cherchât à en comprendre la logique interne. Ironiquement, je me retrouve dans l'obligation de soutenir, dans ces pages, la thèse de l'ambiguïté de la pensée de Groulx face à la question acadienne. Il existe dans son œuvre une équivoque vis-à-vis de l'Acadie qu'il ne réussit jamais à dissiper entièrement. Si les Canadiens français formaient une « famille », les Acadiens étaient-ils des frères et sœurs, des cousins et cousines, ou de simples voisins et voisines ? L'historien nationaliste fut toujours impuissant à formuler une réponse claire et définitive à cette question, d'autant qu'il s'aperçut très tôt que les Acadiens protégeaient jalousement leur « particularisme » national, pour emprunter à son vocabulaire, et que leur élite tenait souvent pour suspects les Canadiens français cherchant à multiplier les rapports entre les deux branches de la « famille » française d'Amérique. Dans sa volonté de construire des ponts entre tous les groupes français du continent, il apprit très tôt à faire montre d'une certaine prudence dans ses rapports avec les Acadiens.

Dans les pages qui suivent, je reviendrai sur la place des Acadiens dans le parcours intellectuel de Lionel Groulx, en rassemblant et en approfondissant quelques éléments de recherche demeurés peut-être trop épars dans *Quand la nation débordait les frontières*, et en y intégrant de nouveaux. Je résumerai brièvement les fondements philosophiques de son nationalisme et la place des Acadiens dans son œuvre historique et polémique, pour ensuite tenter de reconstruire les relations qu'il tenta de nouer avec certains de leurs chefs de file, souvent avec grande difficulté. À ce chapitre, le périple qu'il entreprit en Acadie en 1915 fixerait pour longtemps sa compréhension de la complexité des rapports qu'entretenaient le Québec et l'Acadie. L'exercice permettra ainsi de mieux sonder à la fois le potentiel de mobilisation et les limites de

ce que j'appellerai la conscience métropolitaine des nationalistes d'obédience groulxiste, c'est-à-dire leur volonté de concevoir le Québec sinon comme l'« État parent » des Acadiens, pour emprunter à la nomenclature de Rogers Brubaker, du moins comme le « foyer » d'une entité nationale transfrontalière<sup>3</sup>.

### Une équivoque

La nation canadienne-française, pour Lionel Groux, était une communauté de destin fondée sur le partage d'une conscience historique commune. L'identité nationale servait ainsi à intégrer les Canadiens français à une « culture seconde » ou à un « groupement par référence », pour emprunter à Fernand Dumont, c'est-à-dire à une entité transcendant le milieu immédiat dans lequel évoluaient leurs communautés et participant d'un « imaginaire national » générateur de solidarité, pour renvoyer cette fois aux thèses bien connues de Benedict Anderson<sup>4</sup>. Elle n'était donc pas que la somme des us et coutumes des communautés, elle ne renvoyait pas simplement à une définition anthropologique (ou « première ») du concept de culture. Ainsi comprise, l'idée nationale, hautement réflexive et sujette à un travail intellectuel toujours inachevé, car lié aux contingences, proposait une réponse à la quête de sens qui traverse et structure le groulxisme. Ce sens, Groulx croyait l'apercevoir dans les desseins de la Providence, qui avait créé les nations en assignant à chacune d'elles une *raison d'être*, par où l'on voit que le groulxisme comprend une dimension à la fois ontologique et profondément spirituelle. La raison d'être ou la mission de la nation canadienne-française était de témoigner du catholicisme et de le propager en Amérique : les Canadiens français, estimait Groulx, étaient un peuple missionnaire dont l'existence revêtait ainsi un caractère mystique et participait de l'œuvre de rédemption entreprise par le Christ et son Église. La Providence

3 Rogers Brubaker, « National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe », dans *Deadalus*, vol. 124, n° 2, printemps 1995, p. 107-132.

4 Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, 216 p.

avait voulu qu'existât en Amérique un peuple catholique et français, et l'Histoire fournissait la preuve que celui-ci se dirigeait vers la réalisation de son destin, qui était à la fois temporel et spirituel. C'était d'ailleurs cette mission civilisatrice et évangélisatrice, bien plus que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui autorisait les Canadiens français à se considérer comme un peuple de « fondateurs ». Si la Providence et l'Histoire avaient forgé l'existence du Canada français, peuple « élu », elles pouvaient aussi en assurer la pérennité ; il fallait toutefois que les Canadiens français ne perdissent jamais de vue leur raison d'être, car ils demeuraient libres, somme toute, d'emprunter une autre voie<sup>5</sup>.

Les corollaires du messianisme de Groulx étaient nombreux : si son nationalisme était indissociable de son catholicisme, il y était toutefois entièrement subordonné ; la nation canadienne-française étant de création providentielle, son existence ne découlait ni ne dépendait d'aucune structure politique humaine, l'État étant simplement un instrument mis à sa disposition, un instrument utile et puissant, certes, mais rien de plus ; par conséquent, c'est à l'intérieur des cadres sociaux de l'Église, et non de l'État, que le Canada français, historiquement, s'était institutionnalisé, avait pris chair<sup>6</sup>. La nation groulxiste n'était pas la consécration d'une quelconque velléité de rupture ou de recommencement. En cela, l'abbé Groulx s'opposait à l'abstraction universaliste des Lumières et aux prémisses philosophiques de la nation-contrat. Si sa pensée reprenait certains éléments de la philosophie contre-révolutionnaire en faisant de la Providence, au lieu du « peuple », la seule dépositaire de l'autorité légitime, elle n'était pas entièrement étrangère au romantisme politique, en revanche,

5 Pour une analyse de l'influence qu'ont eue sur l'idéologie de Groulx ses lectures bibliques, voir Norman Cornett, « Théologie, incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx », dans *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, sous la direction de Robert Boily, Montréal, vlb éditeur, p. 65-82.

6 Groulx ne développa d'ailleurs aucune réflexion sérieuse sur la « question » du régime et s'accommodait sans grande difficulté du régime parlementaire britannique en place au Canada et au Québec (voir Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 129, janvier-mars 2016, p. 27-42).

puisqu'elle faisait de l'« Histoire » la « gardienne des traditions vivantes<sup>7</sup> » de la nation canadienne-française ; elle n'était pas non plus dépourvue d'ultramontanisme, mais n'en accepta pas moins – et même avec enthousiasme – la doctrine sociale de l'Église et un certain progressisme catholique, du moins avant que n'éclatât, dans les années 1930 et 1940, la controverse entourant l'intimité des rapports entre action catholique et action nationale, jugée trop grande par l'épiscopat et la hiérarchie romaine<sup>8</sup>.

La thèse de la création providentielle et de la vocation apostolique de la nation canadienne-française représentait, de surcroît, un formidable instrument de combat entre les mains du militant nationaliste qu'il était. Comment les hommes pouvaient-ils justifier l'assimilation forcée de la « race française d'Amérique », *a fortiori* en milieu minoritaire, lorsque sa présence même sur le continent découlait de la volonté de la Providence et participait de ses grands desseins ? Il y avait là une transgression qu'aucune entreprise humaine, fût-elle législative, ne pouvait légitimer. Le providentialisme de Groulx avait pour conséquence de « sacraliser », pour ainsi dire, la nation et son histoire. Il servait aussi à déterminer le type de relation qu'il souhaitait voir s'installer entre le Québec et les Canadiens français qui s'étaient dispersés au Canada et en Amérique. La nation étant un « organisme », il était inconcevable que le foyer national ou l'État « parent » abandonnât l'un ou l'autre de ses « membres ». En réalité, la diaspora était l'une des expressions des *fins* du Canada français, dont l'élan missionnaire avait toujours fondé, historiquement, la légitimité dans le Nouveau Monde. Ainsi, les Canadiens français de la dispersion étaient *consubstantiels* à la mère patrie québécoise, son *prolongement* dans l'Amérique anglo-protestante. L'instrument de la solidarité transfrontalière sur laquelle devaient reposer les rapports entre

---

7 Lionel Groulx, « L'Histoire, gardienne des traditions vivantes », dans *Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1937, p. 205-242.

8 Voir Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, 291 p. ; Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome I : la crise de l'homme et de l'esprit*, Montréal, Fides, 2011, 336 p.



le Québec et la diaspora, c'était l'Église, encore une fois, qui avait franchi les frontières interprovinciales (voire internationale, dans le cas de la Nouvelle-Angleterre) afin d'intégrer les communautés canadiennes-françaises à son organisation sociale et à son œuvre de civilisation et de christianisation. En tant que « foyer » de la nation, le Québec avait donc le devoir national, moral et spirituel de se porter au secours de ses « frères » de la diaspora, de mettre à leur service sa puissance institutionnelle et politique, surtout lorsque la majorité anglo-protestante portait atteinte aux fondements de leur vie « nationale », soit la langue et la foi. Abandonner la diaspora à son propre sort aurait équivalu à l'amputation d'une partie de l'organisme national. D'ailleurs, l'apathie dont faisait preuve la classe politique du Québec à l'endroit des minorités françaises devait constituer, tout au long de la carrière de l'abbé Groulx, l'une de ses cibles privilégiées.

Ainsi, l'« Église-nation » donnait au Canada français son autonomie référentielle, tout en faisant le pont entre les dimensions temporelle et spirituelle de son existence<sup>9</sup>. Il va de soi que cette représentation de la nation canadienne-française était essentiellement idéal-typique, Groulx ayant pu lui-même en constater (et souvent déplorer) les limites. Il n'en demeure pas

---

9 Sur le concept d'« Église-nation », voir Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p. ; Jean-Philippe Warren, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans *Balises et références. Acadies, francophonies*, sous la direction de Martin Pâquet et Stéphane Savard, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56 ; Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », dans *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n<sup>os</sup> 1-2, 2015, p. 15-37. Pour une discussion plus approfondie de ce concept en lien avec la situation des minorités canadiennes-françaises, voir Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, sous la direction de Joseph-Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, Montréal, Fides, 2008, p. 161-203 ; Michel Bock, « Des braises sous les cendres. L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, sous la direction de Jean-François Laniel et Joseph-Yvon Thériault, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 167-231.

moins qu'elle offre un prisme par lequel il est possible de saisir la place qu'occupait la diaspora à l'intérieur de son édifice conceptuel global. Elle permet aussi de mieux comprendre l'ambiguïté de sa pensée au regard de l'Acadie, à la différence des autres communautés « françaises » du continent. Les rapports qu'entretenait Groulx avec les Acadiens n'ont jamais bénéficié de la clarté qui caractérisait ceux qu'il avait pu cultiver avec les Canadiens français de l'Ontario et de l'Ouest, voire avec les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Il n'est pas difficile, cependant, de comprendre pourquoi Groulx aurait préféré les voir prendre place, comme les autres, au sein de la nation canadienne-française. Si les deux branches de la « famille » française d'Amérique étaient investies d'une même mission civilisatrice, que leur *raison d'être* était donc essentiellement la même et qu'elles remontaient toutes deux aux premiers balbutiements de la Nouvelle-France, pourquoi alors s'obstiner à distinguer l'une de l'autre ? Leurs ressemblances n'étaient-elles pas plus nombreuses et plus déterminantes que leurs différences, somme toute ?

Il n'y a pas lieu de s'appesantir ici sur la genèse de l'identité nationale acadienne. Les chercheurs ont été relativement nombreux à relever l'émergence, pendant la « Renaissance acadienne » du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une volonté d'autonomie référentielle au sein d'une élite cléricale et petite-bourgeoise alors en pleine ascension<sup>10</sup>. Après s'être recentrée, au lendemain de la

10 Parmi les études les plus importantes, voir les suivantes : Jean-Paul Hauteceœur, *L'Acadie du discours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 351 p. ; Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec/Amérique, 1978, 203 p. ; Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie [1982], 250 p. ; Joseph-Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 323 p. ; Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance ? », dans *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, sous la direction de Fernand Harvey et Gérard Beaulieu, p. 49-71 ; Julien Massicotte, « L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2011, 375 p. ; Gwénael Lamarque et Maurice Alfred Léger, « L'Église catholique, acteur de la francophonie en Amérique du Nord. L'exemple de la culture acadienne du Traité de Paris (1763) à nos jours », dans *Études d'histoire religieuse*, vol. 74, 2003,

Déportation de 1755, sur le territoire du Nouveau-Brunswick, la population acadienne connut une croissance démographique, une diversification socioprofessionnelle et un développement institutionnel qui, ensemble, jetteraient les bases d'un espace public partiellement autonome. Les conditions étaient réunies pour que le particularisme ethnoculturel des Acadiens prît une forme plus réflexive et abstraite par le travail intellectuel d'une élite qui choisit de faire du « Grand Dérangement » le mythe fondateur d'une identité nationale nouvellement créée, mais profondément ancrée dans une compréhension particulière du passé. Les *Acadiens* purent ainsi devenir l'*Acadie*, c'est-à-dire un sujet politique collectif possédant sa propre historicité ainsi que le potentiel, peut-être, de choisir son propre avenir ; la culture « première » se mua en culture « seconde », pour revenir à Dumont, et contribua à la formulation d'un récit national, d'une « référence » proprement acadienne se définissant, bien sûr, en opposition à la majorité anglaise, mais aussi à la référence canadienne-française.

### « Nous » est-il un « Autre » ?

#### Les Acadiens sous le regard de l'historien

Il importait assez peu, au demeurant, que l'élan nécessaire à ce processus de construction nationale provînt en partie de l'extérieur, que *L'Évangéline* de Longfellow et *La France aux colonies* de Rameau de Saint-Père eussent puissamment contribué à la prise de conscience historique et nationale de l'élite acadienne. Il importait peu, de même, que les traits culturels objectifs des Acadiens (langue et culture françaises, foi catholique, etc.) fussent somme toute assez proches de ceux des Canadiens français, et que l'Église du Québec eût souvent directement contribué à leur développement institutionnel. Ici, la différence qu'établit Paul Ricœur entre « identité substantielle et formelle » et « identité narrative » peut

---

p. 113-126 ; Chantal Richard, « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) », dans *Acadiensis*, vol. 36, n° 1, automne 2006, p. 69-81 ; Michelle Landry, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 158 p.

nous être utile. Si la première résulte du froid constat d'une réalité tenue pour objective, la seconde découle d'un travail d'imagination et de création ; elle est « issue de la composition poétique d'un texte narratif » et « peut inclure le changement, la mutabilité, dans la cohésion d'une vie<sup>11</sup> » ; elle est productrice de conscience historique, et fournit ainsi une compréhension du passé qui fonde l'action politique dans le présent et engendre, dans le même mouvement, un horizon d'attente. En somme, l'identité narrative exprime une subjectivité qui permet, en retour, de répondre à une demande de sens commun. L'Acadie se *racontant* autrement, cela suffisait à autonomiser sa référence nationale.

C'est à ce phénomène que se buta Lionel Groulx en tentant de comprendre l'Acadie et de la rapprocher, sinon de l'intégrer tout bonnement, au Canada français. L'Acadie représentait pour lui une énigme à laquelle il consacra une quantité appréciable de textes, tous genres confondus : études historiques, écrits polémiques, conférences, correspondances, sans parler d'*Au Cap Blomidon*, le roman de la Reconquête acadienne, paru en 1932<sup>12</sup>. Comment intervenir auprès des Acadiens, comment réduire la distance qui les séparait des Canadiens français, quel récit historique concevoir pour combler le fossé entre deux identités narratives proches, si proches qu'elles se frôlaient presque, sans toutefois vraiment se croiser ? La première étude historique que consacra Groulx à l'Acadie, intitulée simplement *L'Histoire acadienne*, fut publiée en 1917<sup>13</sup>. Il s'agissait du texte d'une conférence prononcée deux ans plus tôt à la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui avait organisé une soirée de conférences afin de recueillir des fonds pour la reconstruction de l'église de Grand-Pré, l'endroit mythique où les

---

11 Paul Ricœur, *Temps et récit*, t. III, Paris, Seuil, 1991, p. 443. Voir aussi Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, 368 p. ; Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, 293 p.

12 Aloné de Lestres [pseudonyme de L. Groulx], *Au Cap Blomidon*, Montréal, Le Devoir, 1932, 239 p.

13 Lionel Groulx, *L'Histoire acadienne*, Montréal, Éditions de la Saint-Jean-Baptiste, 1917, 32 p.

déportés avaient été réunis en 1755 avant d'emprunter le chemin de l'exil. Le but du texte était d'expliquer les origines historiques de la colonisation acadienne et de mettre en valeur le zèle religieux et missionnaire qui y avait présidé. D'emblée, le conférencier se fit flatteur en louant la résilience du peuple acadien face à l'épreuve inconcevable de 1755 :

L'histoire acadienne est le chef-d'œuvre de la survivance française. Nul groupe français au Canada ne fut plus brutalement assailli, aucun n'eût été plus excusable d'un oubli ou d'un reniement de ses origines ; aucun cependant n'a montré plus de constance héroïque dans la volonté de survivre<sup>14</sup>.

Selon l'historien, l'épreuve du Grand Dérangement n'avait fait que mieux enraciner les Acadiens en arrimant leur identité nationale à la terre ancestrale : « Bien avant nous les Acadiens ont compris que la patrie est le pays de la naissance et de la vie, la terre où dorment les ancêtres, et qu'à celle-là seule ils devaient l'amour de leur cœur, la force de leur bras et le sang de leurs veines<sup>15</sup>. » L'isolement qu'ils avaient connu, notamment par rapport à Québec, avait contribué à ce que fussent « dessinés », déjà au moment du Régime français, « tous les caractères d'un groupe distinct<sup>16</sup> ». Groulx établit donc une distinction assez nette entre le développement historique et national des Acadiens et celui des Canadiens français, bien qu'il ajoutât, dans le même souffle et comme pour brouiller quelque peu les pistes de son raisonnement, que c'était en Acadie qu'avait débuté le « duel de *notre* histoire<sup>17</sup> ». Il s'agissait peut-être de la première expression d'une ambiguïté dont ses réflexions sur l'Acadie ne pourraient jamais plus entièrement se délester. L'historien poursuit son analyse en critiquant la politique de peuplement de la France, composée de « lésinerie et d'intermittence<sup>18</sup> », qui avait

---

14 *Ibid.*, p. 2.

15 *Ibid.*, p. 13.

16 *Ibid.*, p. 9.

17 *Ibid.*, p. 9 (nous soulignons).

18 *Ibid.*, p. 10.

coupé les Acadiens de leur métropole, en même temps qu'elle avait exacerbé leur isolement au regard des Canadiens de la vallée du Saint-Laurent. Les Acadiens avaient dû s'en remettre entièrement à eux-mêmes pour assurer leur développement culturel et leur croissance démographique, ce qui fit d'eux un « groupe distinct », voire une « nouvelle race ». Cela ne l'empêcha pas, en revanche, de conclure que l'histoire de l'Acadie était « un chapitre de la *nôtre* » et « une partie de *notre* patrimoine moral<sup>19</sup> ». En dernière analyse, Groulx imputa la « survivance » des « fils des martyrs<sup>20</sup> » à leur foi en l'action de la Providence, qui révélerait peut-être un jour « le pourquoi de leurs grandes épreuves [...] dans le déroulement de l'histoire prochaine<sup>21</sup> », celle, fallait-il comprendre, du rachat final de l'humanité... La tragédie de la Déportation, estimait-il, n'était donc pas vide de sens, pas plus que les épreuves qu'avaient connues, depuis, « les groupes français » du Canada :

Mesdames, Messieurs, demandons-nous par quelle étrange fatalité, ou plutôt par quel dessein caché de la Providence, les groupes français du Canada, après les premières périodes d'organisation et d'espérance, se voient tout à coup mis en péril d'anéantissement ? Après 1755 en Acadie, souvenez-vous de 1760 dans Québec, de 1890 au Manitoba, de 1912 en Ontario. Autour de nous les groupes étrangers n'ont qu'à se laisser grandir dans la richesse et la prospérité qu'ils cueillent à portée de main. Notre histoire à nous, coupée des catastrophes, n'est qu'un perpétuel recommencement<sup>22</sup>.

Cette manière de s'approprier l'histoire des Acadiens et de la tenir à distance tout à la fois trahissait le dilemme auquel était confronté Groulx, qui se voyait écartelé entre l'impératif de la solidarité nationale et la crainte de les aliéner. Le « particularisme » acadien, s'il fallait le respecter, ne devait pas se transformer en obstacle au rapprochement souhaité entre le Québec et la diaspora canadienne-française, dont l'Acadie. Voilà le sens du message qu'il

---

19 *Ibid.*, p. 9-11, 30 (nous soulignons).

20 *Ibid.*, p. 29.

21 *Ibid.*, p. 31.

22 *Ibid.*, p. 13-14.

s'en fut porter aux Franco-Américains de Lowell (Massachusetts) en 1922. Sa conférence, intitulée « L'Amitié française d'Amérique », était une profession de foi en l'indiscutable nécessité que le Québec soutînt activement toutes les minorités françaises dispersées à l'échelle du continent. À l'intérieur de la grande « famille » française d'Amérique, il existait cependant deux groupes qui n'étaient pas tout à fait comme les autres, soit les Franco-Américains, qui avaient franchi la frontière américaine et évoluaient, ce faisant, dans un contexte sociopolitique différent de celui du Canada, et les Acadiens. Ces deux groupes avaient donc droit à « une autonomie plus complète que les autres » au sein de l'« Amitié française d'Amérique », sans toutefois que cette autonomie eût dispensé le Québec de son devoir de soutien culturel, politique et institutionnel :

Les Acadiens ont leur histoire particulière ; leur race porte au visage le sceau profond de ses malheurs et de sa revanche ; elle a des légendes, des mœurs, des traditions qui lui sont propres. Cet ensemble de vertus historiques lui est un patrimoine et une force sacrés qui méritent plus que le respect. Et si les Acadiens ont leur place, comme les autres, dans l'Amitié française d'Amérique, ce ne peut être que pour y conserver tout d'abord l'intégrité de leur être national<sup>23</sup>.

Le raisonnement de Groulx était sinueux. Les Acadiens constituaient-ils une entité nationale « autonome », ou ne représentaient-ils simplement qu'une déclinaison particulière de la nation canadienne-française ? À tout prendre, Groulx eût sans doute préféré la seconde option. Ensemble, Canadiens français et Acadiens, inspirés du même zèle apostolique, avaient œuvré à l'intégration de l'Amérique à la civilisation française et catholique. Voilà qui représentait, à son avis, la partie la plus irréductible et le dénominateur commun de leur identité nationale respective. Si l'expérience historique des uns ne correspondait pas parfaitement à celle des autres, elles n'en étaient pas moins structurées par la même ligne de force, par la même intention :

---

23 Lionel Groulx, « L'Amitié française d'Amérique », dans *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 171-172.

Comme au [*sic*] temps anciens de la Nouvelle-France, la ligne des forts militaires, surmontés du même écusson royal, marquait depuis l'Acadie jusqu'aux grands lacs, et, des grands lacs au golfe du Mexique, et jusque dans les prairies occidentales, non seulement les étapes de l'avance française, mais les adossements où, d'un pas après l'autre, elle s'était appuyée, ainsi *notre* histoire fera voir, autour de l'édifice national, le formidable épaulement des générations successives, s'arc-boutant l'une à l'autre, continuant le même labeur, avec la même pensée, allongeant des murs, élevant des flèches, mais sur chaque partie nouvelle hissant toujours le même écusson catholique et français<sup>24</sup>.

Comme les Canadiens français, les Acadiens avaient un droit d'aînesse que l'on ne pouvait bafouer qu'au mépris des desseins supérieurs de la Providence. Encore une fois, c'est l'isolement relatif dans lequel avait évolué l'Acadie qui lui conférait un « particularisme » qu'il n'était pas sage, comme il dut en convenir, d'écarter du revers de la main. Le résultat de ces réflexions était que Groulx accordait aux Acadiens une place spéciale, quoique mal définie, à l'intérieur du Canada français ou, à tout le moins, de la « famille française d'Amérique ». Dans son lexique, les termes « race », « nation », « nationalité » et « peuple » s'équivalaient, à peu de chose près. Lorsqu'il était plus précisément question des Acadiens, toutefois, il avait plutôt tendance à se limiter aux termes « race » et « famille » françaises, tout en parlant volontiers d'une « nationalité » acadienne. À l'évidence, la nature des rapports qui devaient unir le Québec et l'Acadie, qui semblait faire partie du « Nous » national, tout en affichant une indéniable altérité, relevait, d'une certaine manière, de la quadrature du cercle<sup>25</sup>.

Pour autant, cette ambiguïté n'empêcha pas Groulx de mettre en valeur l'appui qu'avait donné le Québec à l'Acadie au lendemain

24 Lionel Groulx, « L'histoire et la vie nationale », dans *Dix ans d'Action française*, p. 264.

25 Cette ambiguïté se trouve dans plusieurs des écrits de Groulx parus pendant l'entre-deux-guerres. Voir, entre autres études, Lionel Groulx, « Les idées religieuses de Cartier », dans *Notre Maître le passé*, t. 1, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924, p. 223-224 ; Lionel Groulx, « La France d'outre-mer », dans *Notre Maître le passé*, t. 2, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1936, p. 281-282.



de la Confédération, qui avait contribué, en quelque sorte, à « recomposer » la grande « famille » française, du moins sur le plan politique et territorial. C'est d'ailleurs à la crise des écoles du Nouveau-Brunswick (1871-1875) qu'il consacra le premier chapitre du second tome de sa grande étude sur « l'enseignement français au Canada », parue en 1935<sup>26</sup>. Ici, l'historien revint fréquemment sur la solidarité dont avaient fait preuve les Canadiens français, « leurs frères<sup>27</sup> », à l'endroit des Acadiens, en particulier au sein de la classe politique et de l'épiscopat (en dépit de quelques divisions). À la lecture de l'étude de Groulx, on constate que la mobilisation des milieux nationalistes du Québec, encore embryonnaires, avait peut-être été moins puissante et, surtout, moins structurée pendant la crise des « écoles acadiennes » qu'elle ne le deviendrait lors des conflits scolaires du Manitoba (1890-1896), du Nord-Ouest (1905) et, surtout, de l'Ontario (1912-1927). La crise acadienne n'en servit pas moins de bougie d'allumage, aux yeux de Groulx, permettant ainsi au Québec de développer sa conscience métropolitaine, c'est-à-dire le sens des responsabilités nationales et morales qui lui incombaient à l'endroit des « minorités françaises », qu'elles eussent été issues directement ou non de la vallée du Saint-Laurent. L'historien n'éprouvait donc aucune difficulté à inscrire l'histoire scolaire récente de l'Acadie dans celle, plus grande, du Canada français, une histoire dans laquelle le Québec figurait sans ambages en tant que foyer national :

Québec, premier bouclier des minorités, bouclier autrement efficace que le faisceau des armes juridiques et constitutionnelles, évidence qui saute aux yeux. Dans un pays de dix millions d'habitants, qui pourrait oser, en effet, ce à quoi presque un tiers de la population aurait décidé de s'opposer et qui, derrière sa résistance, saurait mobiliser toutes les forces morales et politiques d'une grande province, une influence souvent décisive dans le domaine de la politique fédérale ? Cette puissance du Québec, persécuteurs et politiciens l'ont reconnue à leur façon, les uns en n'épargnant rien, dans les temps troublés, pour tromper la province-

26 Lionel Groulx, « Les écoles acadiennes », dans *L'Enseignement français au Canada*, t. II : *Les Écoles des minorités*, Montréal, Librairie Granger Frères, 1933, p. 9-70.

27 *Ibid.*, p. 70.

mère, les autres pour l'endormir. Les minorités ont rendu au Québec le même témoignage, lorsqu'avec [*sic*] une sorte d'anxiété pathétique elles se tournaient vers lui. « Ce qui assurera définitivement la survivance acadienne » disait en 1911 le juge A. Constantineau, chef des Franco-Ontariens, « ce qui fortifiera la renaissance française aux États-Unis, ce qui favorisera l'expansion française dans l'Ontario, c'est la foi en l'appui du Québec. Que cette foi disparaisse, et les groupes tomberaient d'eux-mêmes, n'ayant plus d'appui qui les soutienne<sup>28</sup>. »

Or le ton de Groulx n'avait rien de complaisant, car si les responsabilités du Québec envers les Acadiens et les autres « minorités françaises » lui paraissaient aussi incontestables que claires, il déplora que la « province-mère » ne s'en acquittât que trop mal. Et les conséquences de cette léthargie seraient graves, laissa-t-il entendre avec alarmisme :

Que les minorités françaises [y compris les Acadiens] constituent ses avant-gardes [celles du Québec], ses premières tranchées, on l'a dit et redit au Québec, sans qu'il ait trop paru s'en émouvoir. Un jour ou l'autre, il faudra pourtant qu'il s'arrête à réfléchir à la perspective pour lui d'un repliement des marches françaises de l'[E]st et de l'[O]uest vers les frontières québécoises<sup>29</sup>.

### **Groulx en Acadie : le voyage de 1915**

« J'entre en Acadie par la porte de la légende. » C'est sur cette jolie phrase, écrite le 6 août 1915, que débute le journal de bord que tint Lionel Groulx pendant toute la durée d'un séjour de plusieurs semaines parmi les Acadiens<sup>30</sup>. Ce document représente la chronique d'une révélation, de la découverte d'un peuple familier, mais à certains égards bien différent de celui au-devant duquel croyait aller notre historien. Le titre dont il coiffa son journal, *Visions acadiennes*, traduit la nature quasiment mystique de ce périple qu'il entreprit en compagnie de son ami et complice, le père

28 *Ibid.*, p. 242-243.

29 *Ibid.*, p. 243.

30 Lionel Groulx, « Visions acadiennes », dans Bibliothèque et Archives nationales du Québec [dorénavant BAnQ], Fonds Lionel-Groulx [dorénavant FLG], 12 12, fonds P1, 1915.

oblat Rodrigue Villeneuve, futur cardinal et archevêque de Québec, alors professeur au Petit Séminaire d'Ottawa.

La « légende » dont il s'agissait était, bien sûr, celle d'Évangéline. La veille, dans le train, Groulx avait relu le poème de Longfellow, ainsi que la traduction de Pamphile Le May. Il se livra par la suite à un exercice de critique littéraire pour le moins sévère. Le grand poète américain, à ses yeux, n'avait rien compris à la nature profonde du peuple acadien. D'après lui, le portrait qu'en avait brossé Longfellow se démarquait surtout par sa pusillanimité, une caractéristique à laquelle l'« âme acadienne » était demeurée, heureusement, imperméable. Les personnages de Longfellow étaient « superficiels », le père Félicien faisait « une décevante figure » en refusant de décrier la Déportation et en ne prêchant que la « soumission passive » aux Anglais, tandis que Basile, le forgeron, « se soumet[tait] trop aisément à sa nouvelle destinée ». « Et que va[lait] la création d'Évangéline, comme fiction représentative de la race, de l'âme acadienne ? », se demanda Groulx, exaspéré. L'Acadie n'était-elle pas faite d'autre chose que le « charme », la « simplicité », la « grâce naïve » et l'« intrépidité dans le souvenir » ? Ce que Groulx déplorait par-dessus tout, c'était que l'héroïne eût « tout sacrifié [à son amour pour Gabriel], tout, jusqu'au souvenir de la terre ancienne », et qu'elle se fût précipitée dans les bras d'une Amérique sans âme.

C'est ici, en effet, que Longfellow avait commis son erreur la plus grave, car selon Groulx, le poète aurait voulu, « très indirectement sans doute », présenter le Grand Dérangement « comme un bienfait au moins relatif » pour les dispersés acadiens, dont le sort se serait amélioré au contact de la civilisation américaine<sup>31</sup>. En réalité, les pérégrinations d'Évangéline en sol américain auraient plutôt

---

31 Dans son étude des différents récits collectifs (américain, acadien et cadien) construits autour du personnage d'Évangéline, Joseph-Yvon Thériault montre, en effet, que le poème original de Longfellow représente une ode à l'américanité, le lieu où le particularisme national de chacun s'efface au profit d'une identité étatsunienne fondée, symboliquement, sur une rupture radicale avec le passé. Voir Joseph-Yvon Thériault, *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013, 376 p.

équivalu à un renoncement : son « unique dessein », déplora Groulx, était de « retrouver coûte que coûte le fiancé perdu, Gabriel Lajeunesse, fall[û]t-il le chercher, ainsi que cela arrive, en tournant le dos à la vieille Acadie ». Où se trouvait, dans cette histoire, « l'effort sublime et toujours repris pour la rentrée dans le pays des aïeux » ? Cette intransigeance et cette fierté n'étaient-elles pas des caractéristiques beaucoup plus conformes à l'« âme acadienne » que la troublante passivité dont Longfellow l'avait affublée ? Décidément, le poète américain n'avait pas la cote aux yeux de l'historien canadien-français, qui conclut « que la légende acadienne n'a[va]it pas encore rendu toute sa substance poétique et qu'il [fallait] attendre avec confiance l'œuvre d'un plus grand poète ». Huit ans plus tard, le 5 avril 1923, dans le même cahier de notes, Groulx entreprit l'écriture d'un roman, *Au Cap Blomidon*, dont le héros, Jean Bérubé, serait aussi celui de la Reconquête acadienne...

La « légende » d'Évangéline devait l'accompagner jusqu'au moment de quitter l'Acadie. Vers la fin de son voyage, il se rendit à Grand-Pré et au cap Blomidon, sa visite prenant la forme d'un véritable « pèlerinage<sup>32</sup> ». Les quatre pages de réflexions que lui inspirèrent ces lieux sont sans doute les plus chargées d'émotion de son journal. Considérons ces lignes écrites le 24 août :

Cet après-midi, du haut du cap Blomidon, j'ai vu passer à mes pieds les vaisseaux de Lawrence chargés de cargaison humaine. Je suis entré, ce me semble, dans l'état d'âme de ces paysans en détresse arrachés brutalement à leur pays, sans l'espoir d'un retour et qui là au fond de la grande baie voyaient flamber leurs églises, leurs moissons et leurs foyers. Le paysage devant moi respirait je ne sais quel apaisement dans sa solennité harmonieuse et douce, et cependant les sentiments qui s'agitaient dans mon cœur étaient plutôt faits d'émotion poignante et de colère mal contenue. Jamais réalité plus belle ne fut plus brutalement broyée. Comme l'histoire

32 C'est ainsi qu'il devait décrire son voyage en Acadie deux ans plus tard (voir Lionel Groulx, *L'Histoire acadienne*, p. 22).

peut transformer un paysage ! Il est des lieux où l'on entre comme dans un temple. C'est une sorte de sentiment sacré qui vous étrenne<sup>33</sup>.

Le sacrifice imposé au peuple acadien, peuple « martyr », révélait tout ce que son histoire contenait de mystique et de sublime. Forcée dans l'épreuve, soumise à une tragédie indicible, l'« âme acadienne » se donnait en exemple au reste de l'Amérique française en montrant que la foi en l'action bienfaisante de la Providence et la fidélité aux lignes directrices de leur histoire pouvaient alimenter la résilience et l'espérance des peuples blessés. Le périple de Groulx n'avait pas pour unique objectif, toutefois, de se recueillir auprès de la tombe de l'Acadie historique, pour ne pas dire l'Acadie du mythe. Il devait aussi lui faire découvrir et comprendre la condition d'une population toujours bien vivante, mais dont l'existence lui semblerait composée, au quotidien, de défis bien plus prosaïques que légendaires. Le voyageur poserait un regard honnête, somme toute, sur la réalité acadienne, dont il relèverait à la fois les forces et les faiblesses, en même temps qu'il s'apercevrait que ce « peuple frère » entretenait, à l'égard des Canadiens français et du Québec, une méfiance inattendue.

La question économique est l'une de celles qui reviennent le plus souvent parmi les réflexions que consigna Groulx dans son journal. Au Nouveau-Brunswick, il se désola de la condition matérielle des Acadiens, qui s'adonnaient trop à la pêche, à son avis, et trop peu à l'agriculture. À leur décharge, le voyageur reconnut toutefois que les terres arables étaient rares, surtout dans le nord de la province. Il n'en demeurait pas moins que les revenus limités de la pêche et surtout l'exploitation des marchands anglais posaient un frein à « l'émancipation économique du pêcheur acadien en ces régions », tout en entraînant « d'assez grosses dépenses d'alcool » et une véritable saignée démographique vers les États-Unis<sup>34</sup>. Un curé lui apprit qu'il avait fallu attendre l'arrivée de Canadiens français

33 Lionel Groulx, 1915, *op. cit.*, p. 62.

34 *Ibid.*, p. 17.

du Québec pour que la région du Madawaska se développât enfin. « Est-ce parce que l'Acadien a été trop de fois dépossédé qu'il a pris la terre en dégoût ? », s'interrogea-t-il. « L'on ne sait. Il n'en reste pas moins que l'orientation vers l'agriculture s'impose si l'on veut qu'ici la race française s'empare du sol, qu'elle garde [...] ses habitudes de tempérance et de moralité et aussi qu'elle se livre aux travaux qui font appel à l'effort de l'esprit<sup>35</sup>. » Groulx ne se montra pas tendre, par ailleurs, à l'endroit du gouvernement néo-brunswickois, qu'il tenait pour responsable des misères matérielles du peuple acadien : « Le spectre de la domination française se dresse et épouvante les hommes politiques de Fredericton », qui préféraient développer, par conséquent, l'infrastructure routière des comtés anglais de la province, plutôt que celles des comtés acadiens<sup>36</sup>. Groulx trouva la situation des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard plus rassurante, car faisant une plus grande place à l'agriculture. En Nouvelle-Écosse, toutefois, il exprima de fortes inquiétudes face à la prolétarianisation qu'ils semblaient subir, surtout à Yarmouth.

Autre défi que devaient relever les Acadiens, d'après Groulx : les rivalités qui les minaient de l'intérieur. Il s'agissait de divisions à la fois géographiques et sociales, qui n'étaient pas sans rappeler les fractures qui n'avaient pas non plus épargné les Canadiens français du Québec :

[Le groupe] de Mon[c]ton et Shediac accaparerait le commandement et la direction, et se croirait toute l'Acadie, le cœur même de la race, sinon toute l'âme, au lieu que [*sic*] le groupe de la baie de Sainte-Marie se tiendrait plutôt à l'écart, ainsi que celui de la presque-île de Caraquette [*sic*]. Dans la société nationale de l'Assomption, tout comme dans notre société S[ain]t-Jean-Baptiste de Montréal, le vieil état-major a cru pouvoir suffire à tout et s'est tellement identifié avec la nationalité qu'il s'y est quelquefois substitué<sup>37</sup>.

Comme au Québec, estimait Groulx, les conflits dont les Acadiens étaient la proie prenaient une dimension fratricide, posant

35 *Ibid.*, p. 18.

36 *Ibid.*, p. 22.

37 *Ibid.*, p. 20. Voir aussi l'annexe 1.

obstacle à leur cohésion nationale et freinant leur action collective. Malgré ces difficultés, les Acadiens pouvaient s'appuyer sur de puissants ressorts, dont le dynamisme d'un clergé qui était, « ici comme ailleurs, en pays français d'Amérique, l'âme de l'organisation nationale<sup>38</sup> », et que l'Église du Québec avait grandement et heureusement soutenu. À cela s'ajoutait le sentiment national des milieux populaires, qu'il jugeait en pleine ascension : « Plus qu'en notre province, je crois, le sentiment national est en éveil. Les braves gens de la campagne portent eux-mêmes ici toutes les préoccupations de l'âme acadienne<sup>39</sup>. » S'agissant des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Groulx n'hésita pas à étaler son enthousiasme et à nourrir pour eux l'espoir d'un brillant avenir :

Il est incontestable [...] que c'est toute une province française qui est en formation ici, pour peu que l'on veuille bien seconder les desseins de la Providence. Quand on considère de loin la situation acadienne, on prend presque involontairement la conception d'un petit peuple assez fort, mais composé de groupements assez mal juxtaposés. C'est tout le contraire qui est la vérité. Et il faut venir sur place pour découvrir la grande et consolante réalité.

Cependant, ce qui laissa l'empreinte la plus profonde dans l'esprit de Groulx pendant toute la durée de ce voyage, c'était l'accueil carrément hostile que certains Acadiens avaient souvent tendance à réserver aux Canadiens français de passage chez eux. Plusieurs décennies plus tard, au moment d'écrire ses *Mémoires*, il en conserverait encore un vif souvenir :

[À] mesure que progressait notre voyage et que nous avançons au cœur du pays, quels n'étaient pas notre étonnement et notre surprise douloureuse ? Le peuple frère, impossible de nous le cacher, nous était un peuple hostile. Partout, sauf en deux ou trois endroits, sous la cordialité de l'accueil, se dissimulait mal une trop réelle méfiance<sup>40</sup>.

---

38 *Ibid.*, p. 26.

39 *Ibid.*, p. 23.

40 Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, t. I : 1870-1920, Montréal, Fides, 1970, p. 232.

Son journal de bord contient de nombreuses traces de l'étonnement qu'il avait ressenti devant la « méfiance », la « défiance » et la « susceptibilité » des Acadiens à mesure qu'il allait à leur rencontre. Mais au lieu de se rebuter, Groulx choisit de faire acte de contrition. À son avis, les Canadiens français du Québec portaient à eux seuls l'entière responsabilité de la dégradation de leurs rapports avec les Acadiens. Pendant trop longtemps, ils avaient ridiculisé leur « particularisme » et tenté de les faire « tout bonnement Canadiens » : « Pendant longtemps, on parla du grand frère de Québec comme du grand accapareur, à tout le moins du tuteur trop fervent qui traite de haut un protégé qui ne demande point de protection<sup>41</sup>. » Les Acadiens, reconnut-il, n'étaient pas tout à fait canadiens-français. Il fallait donc respecter « l'atavisme historique particulier » qui avait « fait des Français d'Acadie un type de nationalité bien distincte<sup>42</sup> ». Ils étaient toutefois suffisamment proches des Canadiens français pour pouvoir s'attendre à l'appui du Québec, un appui sans lequel leurs gages de « survivance » seraient puissamment diminués : « Et c'est bien l'impression qui nous reste après ce petit voyage. Il n'y a guère d'espoir de survivance pour les groupes de notre race que là où se fait sentir ou s'est fait sentir dans le passé l'action du Québec français<sup>43</sup>. » Or la méfiance qu'entretenaient les Acadiens à l'endroit du Québec empêchait bien des moyens d'action, conclut-il non sans frustration. Les difficultés qu'éprouvait l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), que Groulx avait lui-même contribué à fonder, quelque douze ans plus tôt, à pénétrer les milieux étudiants acadiens en étaient une illustration parmi tant d'autres<sup>44</sup>. Pourtant, si les Acadiens, comme les Canadiens français, avaient quelque

---

41 Nous reproduisons, en annexe, les extraits du journal de Groulx qui nous semblent les plus révélateurs de cette prise de conscience.

42 Lionel Groulx, « Visions acadiennes », p. 28.

43 *Ibid.*, p. 59-60.

44 Sur la mobilisation de la jeunesse acadienne et ses rapports avec les mouvements canadiens-français du Québec, on consultera avec profit Philippe Volpé, *À la frontière des mondes. Jeunesse étudiante, Action catholique et changement social en Acadie (1900-1970)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2021, 392 p.



espoir de survivance à entretenir, c'était indéniablement sur les épaules de leur jeunesse qu'ils devaient le faire reposer.

Le 15 août, fête de l'Assomption et fête nationale des Acadiens, Groulx livra un discours patriotique devant une foule rassemblée à Moncton. Il profita pleinement de l'occasion pour demander à ce que fussent renforcés (pour ne pas dire reconstruits) les ponts entre les deux branches de la « famille française d'Amérique ». « Peuple élu de Dieu » et héritiers, avec les Canadiens français, de la même vocation apostolique, les Acadiens pouvaient « regarder avec confiance » vers leurs frères du Québec : « des frères qui ont pu paraître vous oublier aux mauvais jours, mais qui, maintenant, plus conscients des réalités de leur histoire, vous reviennent et vous comprennent<sup>45</sup> ».

### **De la difficulté de maintenir des contacts**

Le voyage de Groulx parmi les Acadiens, encore une fois, lui fit l'effet d'une révélation. Il en revint chargé de leçons qu'il voudrait appliquer concrètement en tâchant de se faire un passeur, en quelque sorte, entre le Québec et l'Acadie. C'est d'ailleurs l'une des missions qu'il se donna lorsqu'il accéda à la direction de *L'Action française* en 1920, celle de faire de la revue mensuelle une sorte de « trait d'union » entre toutes les communautés de la diaspora « française » du pays, voire du continent. Au regard de l'Ontario, de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre, il est permis de conclure au succès de l'initiative, puisque *L'Action française* réussit à se doter de collaborateurs et de chroniqueurs fréquents et réguliers dans toutes ces régions. Chez les Acadiens, cependant, les résultats furent beaucoup plus mitigés. En effet, la difficulté qu'il éprouvait à recruter des collaborateurs en Acadie fit en sorte que l'on traitât peu, somme toute, de la « question » acadienne dans les pages de la revue, qui ne lui consacra qu'une dizaine de textes, la plupart d'entre eux se limitant à déplorer l'injustice de la Déportation<sup>46</sup>.

---

45 Lionel Groulx, « Aux Acadiens. Discours prononcé à Moncton, le dimanche 15 août, par M. l'abbé L.-A. Groulx », dans *Le Devoir*, 11 septembre 1915, p. 9.

46 Voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 192. Pendant les pre-

Le problème ne passa pas inaperçu. Ironiquement, ce ne sont pas les Acadiens qui s'en plainquirent, mais bien un Canadien français, René Chaloult, futur militant du Bloc populaire canadien, alors étudiant en droit, qui offrit ses services à la revue pour rédiger un texte sur les relations entre le Québec et l'Acadie. À ses yeux, les Acadiens étaient les parents pauvres des minorités françaises, à la différence des Franco-Ontariens et des Franco-Américains, par exemple, dont les préoccupations faisaient l'objet d'un traitement régulier dans les pages de la revue<sup>47</sup>. L'abbé Groulx accueillit avec enthousiasme l'intérêt que le jeune Chaloult manifestait envers les Acadiens, mais se défendit de les avoir exclus ou ignorés délibérément. Il disait vrai, car le directeur de *L'Action française* avait effectivement entrepris des démarches pour recruter un collaborateur acadien, notamment auprès de l'évêque de Chatham, M<sup>gr</sup> Patrice-Alexandre Chiasson, et du rédacteur du journal *L'Évangéline*, Alfred Roy, qui repoussa poliment son invitation, toutefois, en prétextant la fragilité de sa santé<sup>48</sup>. Groulx fit part à Chaloult de ses hypothèses sur les réticences des Acadiens à se joindre à son équipe de rédaction, réticences qu'il qualifia, en laissant entrevoir une pointe de frustration, d'« isolement voulu<sup>49</sup> ». Premièrement, les Acadiens craignaient que les Canadiens français ne cherchent à les « assimiler » et à nier leur « particularisme » en les englobant dans des œuvres nationales à grande échelle. Ensuite, certains d'entre eux souffraient, estimait-il, d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des Canadiens français et doutaient de leur

mières années d'existence de *L'Action française*, c'est à Henri d'Arles, pseudonyme de Henri Beaudé, prêtre et historien canadien-français, que Groulx demanda quelques études sur l'histoire de l'Acadie (lettre de Henri d'Arles à Lionel Groulx, BANQ, FLG, P1/A, 85, 15 mars 1918). Voir, notamment, Henri d'Arles, « Choses acadiennes », dans *L'Action française*, janvier 1917, p. 18-19 ; « *Innocens Ego Sum* », dans *L'Action française*, juillet 1919, p. 306-316.

47 Lettre de René Chaloult à Lionel Groulx, BANQ, FLG, P1/A, 704, 7 février 1924. Le texte de Chaloult paraîtrait quelques mois plus tard (René Chaloult, « Les Acadiens et nous », dans *L'Action française*, juillet 1924, p. 40-46).

48 Lettre de Patrice-Alexandre Chiasson à Lionel Groulx, BANQ, FLG, P1/A, 795, 6 octobre 1923 ; lettre d'Alfred Roy à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A, 3261, 15 novembre 1923.

49 Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, BANQ, FLG, P1/A, 704, 10 février 1924.

capacité à manier la plume avec autant d'assurance qu'eux. En 1915, Groulx avait consigné une réflexion semblable dans son journal de bord avec une candeur encore plus grande : « [I]l y a dans le cœur de l'Acadien, quand il se trouve en présence du Canadien [français] instruit, un sentiment de gêne très voisin de la jalousie pour ce frère qui parle mieux sa langue et qui a de meilleurs gages de survivance<sup>50</sup>. » Finalement, expliqua-t-il à Chaloult, le nombre restreint d'écrivains en Acadie faisait en sorte qu'ils préféreraient ne pas disperser leurs énergies et se consacrer à leurs propres œuvres. En abordant les Acadiens, conseilla-t-il à Chaloult, il importait, dans tous les cas, de se montrer prudent et modeste, question de ne pas raviver des rancunes et des jalousies qu'il valait mieux reléguer aux oubliettes, et de ne jamais perdre de vue que ce peuple constituait « une nationalité autre que la nôtre » : « [U]n Canadien qui écrit sur les choses d'Acadie, c'est un peu comme un Français qui écrit sur le Canada : il doit être précis et surveiller sa plume<sup>51</sup>. » Chaloult, qui entreprit lui-même deux voyages en Acadie en 1924 et 1926, eut l'occasion de mettre en pratique les conseils de Groulx, qu'il trouva d'ailleurs fort judicieux<sup>52</sup>.

S'il était vrai, comme le croyait Groulx, que les Acadiens étaient engagés, au même titre que les Canadiens français, dans le combat pour la survivance de la civilisation française et catholique en Amérique, il était impératif qu'ils missent de côté tout sentiment de méfiance et qu'ils travaillent ensemble à l'établissement de liens plus étroits. N'étaient-ils pas des « frères jumeaux<sup>53</sup> », pour emprunter à M<sup>gr</sup> Chiasson ? En cette matière, *L'Action française* lui semblait pouvoir faire œuvre utile. Bien que les Acadiens lui parussent moins ouverts à cette idée qu'il l'eût souhaité et que ses correspondants acadiens fussent relativement peu nombreux, somme toute, Groulx n'en restait pas moins convaincu de la

50 Voir l'annexe 1.

51 Lettre de Lionel Groulx à René Chaloult, BAnQ, FLG, P1/A, 704, 10 février 1924.

52 Lettres de René Chaloult à Lionel Groulx, BAnQ, FLG, P1/A, 704, 25 septembre 1924 et 20 septembre 1926.

53 Lettre de Patrice-Alexandre Chiasson à Lionel Groulx, BAnQ, FLG, P1/A, 795, 6 octobre 1923.

nécessité d'un tel rapprochement<sup>54</sup>.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement nationaliste canadien-français traversa une période de mutations profondes sous l'impulsion, notamment, de quelques-uns des disciples de Groulx. Les jeunes historiens « néonationalistes » de l'« École de Montréal » – Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet – se proposèrent de « moderniser » la discipline historique en la rendant plus conforme aux impératifs de méthode scientifique. En adoptant un paradigme plus matérialiste, ils bannirent de leur édifice conceptuel la thèse de l'intervention de la Providence dans l'histoire du Canada français, laquelle représentait pourtant la pierre angulaire de l'analyse que faisait Groulx des rapports entre le Québec et la diaspora. Par conséquent, les néonationalistes croyaient trouver dans le discours sur l'objectivité scientifique la justification conceptuelle nécessaire à l'abandon des minorités françaises, qui leur semblaient promises, dès lors, à la disparition. L'affrontement entre la pensée de Groulx et celle des intellectuels néonationalistes sur la question de la diaspora illustre bien les tiraillements qui accompagnèrent la mutation de l'idéologie nationaliste au lendemain de la guerre, qui adopterait une forme de plus en plus politique et territoriale en revendiquant l'autonomisation des structures politiques et économiques du Québec et en écartant la vieille « Église-nation » transfrontalière<sup>55</sup>. Groulx eut souvent maille à partir avec ses jeunes disciples sur la question des rapports entre le Québec et la diaspora et, plus largement, sur la dimension

54 Groulx n'entretenait que des contacts sporadiques avec quelques membres de l'élite acadienne comme, par exemple, l'évêque de Saint-Jean, M<sup>gr</sup> E. A. Leblanc (lettre de E. A. Leblanc à Lionel Groulx, BANQ, FLG, P1/A, 2196, 14 mars 1930). Le contraste est grand avec le réseau de correspondants très varié qu'il réussit à bâtir en contexte franco-ontarien (voir Michel Bock, « Sociabilité et solidarité : la crise du Règlement XVII et l'insertion de Lionel Groulx dans les milieux nationalistes de l'Ontario français », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 28, 2003, p. 5-49).

55 Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*, Sillery, Septentrion, 1993, 561 p. ; Marcel Martel, « "Hors du Québec, point de salut !" Francophone Minorities and Quebec Nationalism, 1945-1969 », dans *Nation, Ideas, Identities. Essays in Honour of Ramsay Cook*, sous la direction de Michael D. Behiels et Marcel Martel, Toronto, Oxford University Press, 2000, p. 130-140.

providentialiste de son propre nationalisme. Michel Brunet, en particulier, n'y alla pas de main morte en exigeant que le Québec abandonnât les minorités, qu'il croyait vouées à l'acculturation à plus ou moins brève échéance. Les minorités, déclara-t-il, ne seraient jamais plus qu'un boulet, un « poids mort » pour le Québec, dont le destin ne comportait plus rien de surnaturel, de providentiel ou de spirituel. L'opposition entre le fatalisme de Brunet et le volontarisme de Groulx était irréductible, le second reprochant fréquemment au premier de manquer de « foi » en la survivance de la diaspora, dont les Acadiens<sup>56</sup>.

Alors que le paradigme néonationaliste faisait rapidement des gains dans le champ intellectuel canadien-français, Groulx continua, pour sa part, de s'intéresser à l'histoire des Acadiens et de cultiver, dans la mesure de ses moyens, ses relations avec eux. S'il ne leur consacra aucune étude particulière, ces derniers figurent, en revanche, dans tous les grands ouvrages de synthèse historique qu'il produisit pendant les années 1950 et 1960, qu'il s'agisse de son *Histoire du Canada français depuis la découverte* (1950-1952), de *Notre grande aventure* (1958), qui raconte l'histoire de « l'Empire français en Amérique du Nord », ou encore de son *Canada français missionnaire* (1962)<sup>57</sup>. Le ton qu'il employa dans ces ouvrages était moins romantique et lyrique que dans les études et les textes à caractère plus polémique qu'il avait publiés au début de sa carrière ; le vieux maître cherchait vraisemblablement à professionnaliser sa pratique historique, d'autant plus que la jeune génération de chercheurs ne jurait plus, à l'évidence, que par l'objectivité scientifique<sup>58</sup>. Les évocations de la Providence et de son intervention dans le destin de la collectivité nationale se firent donc

56 Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 347-370.

57 Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, 4 tomes, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1950-1952 ; *Notre grande aventure. L'Empire français en Amérique du Nord, 1535-1760*, Montréal et Paris, Fides, 1958, 299 p. ; *Le Canada français missionnaire. Une Autre Grande Aventure*, Montréal et Paris, Fides, 1962, 532 p.

58 Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 294 p.

moins nombreuses et moins explicites. Il ne s'agissait plus pour lui de répéter que le Canada français était un peuple missionnaire, il suffisait simplement de le montrer, et jamais il ne le fit plus clairement que dans son *Canada français missionnaire*, le dernier de ses grands ouvrages, qui retraçait les pas des communautés religieuses missionnaires qu'avait produites le Canada français et qui avaient sillonné non seulement le continent nord-américain, dont l'Acadie, mais le monde entier. L'histoire du Canada français avait encore un sens, estimait-il, et prodiguait pour l'avenir les mêmes enseignements. Et les Acadiens en étaient, de cette histoire, au même titre que les autres, sans toutefois qu'il eût senti la nécessité de dissenter, comme avant, sur le caractère distinct de leur « nationalité ».

En 1947, Groulx entreprit sans doute l'une des plus grandes œuvres de sa vie en fondant l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF), auquel vint s'ajouter, peu après, la *Revue* du même nom (*RHAF*). Groulx tenait à ce que l'IHAF fût véritablement digne de ses ambitions continentales et qu'il rassemblât les historiens de toute l'Amérique française. Comme à *L'Action française*, quelque vingt-cinq ans plus tôt, il réussit à s'entourer de collaborateurs œuvrant non seulement au Québec, mais aussi en Ontario, dans l'Ouest et en Nouvelle-Angleterre, en privilégiant l'affiliation à l'IHAF des sociétés d'histoire régionale qu'on avait fondées un peu partout en Amérique française depuis la fin du siècle précédent. Comme à *L'Action française*, encore une fois, il éprouva plus de mal à recruter des collaborateurs acadiens réguliers. Cette difficulté était-elle due à des problèmes de circonstance (la Société historique acadienne ne verrait le jour qu'en 1960, en effet<sup>59</sup>), ou était-ce plutôt le résultat de l'indifférence des historiens acadiens, qui ne se sentaient pas particulièrement interpellés par le projet historiographique « national » de Groulx ? La correspondance de

---

59 Groulx aurait quelques contacts avec la Société historique acadienne au moment de sa fondation, en 1960 (lettre de J.-Henri Bouchard à Lionel Groulx, BAnQ, FLG, P1/A, 410, 24 février 1961 ; lettre de Juliette Lalonde-Rémillard [secrétaire de Groulx] à Bouchard, BAnQ, FLG, P1/A, 410, 27 avril 1961).

Groulx, largement muette sur cette question, ne nous autorise pas à y répondre de manière définitive. L'absence de collaborateurs acadiens réguliers fit en sorte que c'est vers le frère Antoine Bernard, c.s.v., professeur d'histoire acadienne à l'Université de Montréal, que se tourna Groulx pour l'épauler dans son projet historiographique<sup>60</sup>. Le contraste est grand, par exemple, avec le cas de l'Ontario français, où la Société historique du Nouvel-Ontario, fondée à Sudbury, en 1942, par le père jésuite Lorenzo Cadieux, avait été la toute première société d'histoire régionale à s'affilier à l'IHAF, devançant même ses consœurs du Québec. L'Acadie ne déserterait pas pour autant les pages de la *Revue*, qui lui consacrerait, du vivant de Groulx, près d'une vingtaine d'articles que signèrent des auteurs québécois<sup>61</sup> et français<sup>62</sup>, mais aussi acadiens, natifs ou d'adoption<sup>63</sup>. Groulx mettrait lui-même l'épaulé à la roue en recensant plusieurs monographies paroissiales acadiennes et en publiant des éditions critiques de sources tirées de la crise scolaire néo-brunswickoise des années 1870.

---

60 Lettre de Lionel Groulx à Antoine Bernard, BANQ, FLG, P1/A, 326, 8 novembre 1946.

61 Antoine Bernard, « Choses du temps en Acadie », dans *RHAF*, juin 1947, p. 39-48 ; Guy Frégault, « La Déportation des Acadiens », dans *RHAF*, décembre 1954, p. 309-358 ; Adélarde Tremblay, « Les Acadiens de la Baie Française », dans *RHAF*, mars 1962, p. 526-555. De Jeanne Grégoire, voir l'étude en quatre parties, « Les Acadiens dans une seconde patrie : la Louisiane », dans *RHAF* (mars 1962, p. 572-593 ; juin 1962, p. 105-116 ; septembre 1962, p. 254-266 ; décembre 1962, p. 428-435).

62 L'historien français Pierre Massé contribua à plusieurs études à la *Revue* pendant les années 1950. Voir « Le syndic de la colonie acadienne en Poitou » (articles en trois parties : juin 1951, p. 45-68 ; septembre 1951, p. 252-264 ; décembre 1951, p. 373-400) ; « Descendances acadiennes. Les quatre filles de Marie-Reine Berbudeau » (articles en quatre parties : mars 1952, p. 531-541 ; septembre 1952, p. 252-262 ; décembre 1953, p. 426-434 ; décembre 1954, p. 415-425) ; « Destinées acadiennes : Marie-Josèphe Guillot et sa métairie » (juin 1956, p. 104-114).

63 Roger Comeau, « Nicolas Denys, pionnier acadien », dans *RHAF*, juin 1955, p. 31-54 ; Marguerite Michaud, « Le Musée de la Cathédrale de Moncton », dans *RHAF*, septembre 1954, p. 236-242 ; Théo Godin, « Les origines de l'Association acadienne d'éducation. Notes sur la question scolaire au Nouveau-Brunswick », dans *RHAF*, septembre 1951, p. 186-192 ; René Baudry, « Quelques documents nouveaux sur Nicolas Denys », dans *RHAF*, juin 1955, p. 14-30.



Le projet de Groulx, en fondant l'IHAF et la RHAF, était ostensiblement scientifique, de sorte que ces nouvelles institutions contenaient peu de traces du militantisme nationaliste ouvert, voire agressif, auquel avait été vouée *L'Action française*, quelques décennies plus tôt. L'intention proprement historiographique de Groulx le dispensait ainsi de reprendre les circonvolutions intellectuelles que contenaient souvent les réflexions qu'il avait produites avant 1945 pour définir la nature des rapports qu'entretenaient le Québec et l'Acadie. Il n'en demeure pas moins que l'Institut et la *Revue* participaient autant que son œuvre militante « à » et « de » la production d'un « nous » collectif, d'un « groupement par référence », pour revenir à Dumont, auquel étaient conviés les Acadiens, à l'instar des autres « minorités françaises » du pays, voire du continent<sup>64</sup>. Nonobstant l'ambiguïté du statut de l'Acadie au sein de l'entité nationale, laquelle demeurait entière, il continuait de paraître clair, aux yeux de Groulx, que seul le Québec, en tant que métropole de l'« Amérique française », avait le pouvoir et le devoir d'œuvrer au rassemblement de ses composantes. Le particularisme national des Acadiens était certes à comprendre et à respecter, mais à l'intérieur des limites imposées par l'impératif de la « survivance » française en Amérique.

## Conclusion

En dépit de ses efforts, les relations acadiennes de Groulx n'avaient jamais été aussi nombreuses et chaleureuses que celles qu'il avait pu cultiver avec les Franco-Ontariens et les Franco-Américains, par exemple. Après la guerre, toutefois, et à plus forte raison pendant la Révolution tranquille, le défi conceptuel et politique que lui avait toujours posé l'Acadie deviendrait partiellement caduc, c'est-à-dire qu'il disparaîtrait sous l'impulsion d'une nouvelle génération d'intellectuels appliqués à redéfinir le discours nationaliste en fonction des structures politiques et du

---

64 Avec la littérature et l'« idéologie », l'historiographie représente, dans les thèses dumontiennes, l'un des trois fondements du groupement par référence (Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, p. 342-348).



territoire québécois et portés, dans bien des cas, à rompre avec la vieille conception diasporique de l'Église-nation canadienne-française<sup>65</sup>. Cette mutation devait également s'accompagner de la marginalisation de la portée spirituelle, voire mystique et messianique du groulxisme. Le vieux maître, pour sa part, ne put jamais adhérer à cette mutation idéologique, dans laquelle il crut voir le démantèlement de son œuvre. Les Acadiens et les Canadiens français, les deux branches de la « famille française » d'Amérique, représentaient des peuples distincts mais fortement apparentés, au demeurant, des cousins très fraternels, pour prolonger l'analogie familiale. Malgré leur développement historique parallèle, ils avaient fait œuvre commune en introduisant la civilisation française et catholique dans le Nouveau Monde. Le problème de la concurrence entre deux identités narratives et deux consciences historiques moins compatibles, à l'évidence, qu'il ne l'eût souhaité demeurait entier, toutefois, et l'empêchait d'inclure tout bonnement l'Acadie dans la diaspora canadienne-française, sans autre forme de discussion. Il dut faire presque des prodiges d'imagination, d'ailleurs, en choisissant un vocabulaire approprié pour identifier les Acadiens et décrire leur rapport avec le Québec. Si, sur ses lèvres ou sous sa plume, la nation canadienne-française les incluait quelquefois de manière implicite, le plus souvent, il fut contraint d'avoir recours à des concepts plus englobants – donc moins problématiques, pour ne pas dire plus dilués – comme « race » ou « famille » française, « Français d'Amérique », « civilisation française » ou encore « Amitié française d'Amérique ». Cette prudence calculée découlait, à n'en point douter, d'un puissant désir de solidarité nationale transfrontalière, mais elle en révélait, en même temps, les limites. Le Québec n'était pas *stricto sensu*, l'État « parent » de l'Acadie, pour revenir aux travaux de Brubaker, à moins que ce ne

---

65 En revanche, cela n'empêcha pas les intellectuels québécois des années 1970 et 1980 de renouveler leur réflexion sur la question acadienne à la lumière du néonationalisme acadien (Michel Bock, « Frères, repoussoirs ou étrangers ? La "diaspora" francophone dans la conscience historique des intellectuels et militants nationalistes du Québec : l'exemple de *L'Action nationale* [1970-1995] », dans *Cahiers Charlevoix*, n° 13, 2020, p. 373-440).

fût, en quelque sorte, par « adoption », pour prolonger l'analogie familiale. Face aux Acadiens, la conscience métropolitaine de Lionel Groulx était souvent déçue, mais n'en demeurait pas moins intacte.

## Annexe 1

### Extraits de « Visions acadiennes », journal de bord de Lionel Groulx en Acadie (1915)<sup>66</sup>

Mon[c]ton, 18 août [1915]

[...]

#### *Acadiens et Canadiens*

Nous notons un sentiment de méfiance très prononcé de l'Acadien envers le Canadien [français]. Les relations plus fréquentes rétablies entre les deux groupes depuis quelques années ont pu dissiper quelques équivoques. Il n'en va pas cependant que dans l'intimité l'Acadien des couches populaires ne regarde avec une certaine défiance son grand frère de Québec. Il est sûr que nous n'avons pas toujours su comprendre l'attachement profond de l'Acadien à ses traditions ethniques. Le sentiment national n'est nulle part peut-être aussi vif que chez ce petit peuple. Après son attachement de martyr à sa foi, rien n'éclate plus dans l'histoire de ses ancêtres que l'attachement vraiment extraordinaire qu'il avait voué à sa patrie d'élection. Nous savons au prix de quelles fatigues héroïques les déportés de Lawrence et de Winslow ont entrepris de remonter vers les rives de l'Acadie. Or, pourquoi ne pas l'avouer ? Nous n'avons pas toujours compris, Canadiens[ ]français, qu'une situation politique différente de la nôtre, qu'un atavisme historique particulier ont fait des Français d'Acadie un type de nationalité bien distincte. Les premiers curés que nous leur avons envoyés n'ont pas toujours tenu compte de ces différences et de ces susceptibilités légitimes. Quelques-uns, entre autres le Père Lefebvre, le fondateur

66 BANQ, FLG, 12 12, fonds P1, p. 28-31 et 57-60.

de Memramcoo[k], ont entrepris de faire un Canadien[ ]français de l'Acadien. Pour le pousser vers la fusion dans le groupe québécois [sic], ils ont même employé quelque fois [sic] le *compelle intrare*, et ils se sont butés à la force formidable d'inertie que le peuple acadien sait dresser contre ceux qui le violentent. Beaucoup d'auteurs n'ont pas su épouser leur cause avec assez de zèle. Un des curés les plus influents de la région nous disait ces jours derniers : « Les prêtres de Québec ont joué à notre égard le rôle que les Français ont souvent tenu contre les Canadiens [français]. Ils se sont faits chez nous les complices et les auxiliaires de l'Irlandais ». Hélas ! s'il ne faut pas trop généraliser, il faut bien admettre – et nous avons entendu nous-mêmes de la part des nôtres assez d'échanges de vue[s] pour savoir que penser là-dessus – il faut admettre qu'un certain nombre de curés canadiens[-]français ont manqué de tact. Ils n'admettaient point que les Acadiens ne se fissent tout bonnement Canadiens ; on se moqua de leur drapeau, de leur fête nationale, de leur langage ; on fit des efforts indiscrets pour les entraîner dans les mutualités canadiennes-françaises. Toutes ces erreurs de tactique devaient blesser et indisposer sérieusement un petit peuple au sentiment national très vif et que de si longs malheurs ont dû rendre facilement susceptible et méfiant. Pendant longtemps on parla du grand frère de Québec comme du grand accapareur, à tout le moins du tuteur trop fervent qui traite de haut un protégé qui ne demande point de protection.

[...]

Holy Heart Seminary, Halifax, N.S., 24 août, 1915

[...]

L'Acadien manque malheureusement de confiance en lui-même. De trop longues années de misères et de sujétion lui ont laissé dans le caractère une tendance fatale à s'incliner devant l'Anglo-Saxon. Ajoutez à cela qu'il n'est guère facile de l'aider ou de lui donner des conseils. Les mêmes malheurs historiques lui ont inoculé la méfiance à une dose peu commune. Il se méfie beaucoup du Canadien [français] qu'il regarde encore beaucoup comme le

grand *accapareur*, celui qui voudrait absorber le groupe acadien. Les divers groupes acadiens se jalourent quelque peu même entre eux. Ceux de l'Île[-]du[-]P[rince-]E[douard] et ceux de la Nouvelle-Écosse, et même ceux de Caraquette et des environs ne fraternisent pas volontiers avec ceux de la région de Mon[c]ton. On reproche à ceux de Mon[c]ton d'accaparer le patriotisme et de se croire à eux seuls toute l'Acadie. Mon[c]ton, c'est le *nombril* de l'Acadie, me disait en ricanant un curé des environs de Caraquette. [...]

Nous avons constaté nous-mêmes qu'à part le sentiment de méfiance entretenu à l'égard des Canadiens pour des motifs que j'ai exposés plus haut, il y a dans le cœur de l'Acadien, quand il se trouve en présence du Canadien [français] instruit, un sentiment de gêne très voisin de la jalousie pour ce frère qui parle mieux sa langue et qui a de meilleurs gages de survivance. Ils avouent cependant quelque fois [*sic*], mais avec combien de réserves, que ce sont les Canadiens [français] qui les ont sauvés. [...]

Et c'est bien l'impression qui nous reste après ce petit voyage. Il n'y a guère d'espoir de survivance pour les groupes de notre race que là où se fait sentir ou s'est fait sentir dans le passé l'action du Québec français. Ce sont nos prêtres, nos religieux, nos religieuses qui propagent et entretiennent encore les foyers de vie catholique et française. C'est là une réalité historique que doit admettre, ce me semble, tout esprit droit qui a étudié les év[é]nements et parcouru ces provinces. Et j'écris ces lignes bien éloigné de tout orgueil de groupe ou de caste, sans prétendre à quelque supériorité quelconque pour les Français de la province [de Québec] ; j'espère plutôt que les Canadiens [français] du Québec sauront remplir les devoirs que leur créent leurs titres d'aîné[s], leur avancement et leur force, en respectant toujours les aspirations légitimes des autres groupes, bien convaincus que les Acadiens surtout ne constitueront un appoint pour la race française et le catholicisme que dans la mesure où nous saurons les faire plus acadiens. Nous avons du reste assez de misères chez nous pour regarder les misères de nos frères avec indulgence. Et pour le cas où ces lignes tomberaient peut-être quelqu'un de ces jours sous les yeux d'un Acadien, qu'il sache que

je n'ai rien écrit en ce petit cahier qu'avec les sentiments de la plus grande fraternité. Je ne me suis imposé que de relater les choses avec vérité, en vue de me mieux renseigner sur leur situation, afin de pouvoir les servir avec efficacité si jamais la Providence m'en fournit l'occasion.